

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 26 mars 2020

COVID-19 : CONFINEMENT POUR LE BATEAU DE CROISIÈRE CELEBRITY APEX À QUAI À SAINT-NAZAIRE

Le Celebrity Apex, bateau de croisière construit par les Chantiers de l'Atlantique est depuis plusieurs semaines à quai dans le bassin portuaire de Saint-Nazaire.

Depuis mardi 24 mars au soir, 7 membres d'équipage présentent des symptômes du Covid-19.

À son bord, se trouve l'équipage du bateau, c'est à dire 1407 personnes, de 60 nationalités différentes, autonomes en terme de ravitaillement. Le Celebrity Apex, dont la construction est terminée et dont la livraison à son armateur, la Royal Caribbean Cruises, a été retardée en raison de la crise sanitaire nationale et mondiale, est actuellement à quai à Saint-Nazaire.

L'apparition de certains symptômes caractéristiques du Covid-19 parmi 7 membres d'équipage a conduit la compagnie maritime à alerter les autorités sanitaires. Dès qu'elle a eu connaissance de cette situation, la préfecture, en lien avec l'ARS a pris un arrêté de confinement de l'équipage à bord du navire. Cet arrêté interdit formellement à l'ensemble des personnes présentes sur ce bateau de le quitter sans autorisation médicale ou abrogation de cet arrêté.

Des tests ont été pratiqués sur les 7 personnes concernées mercredi 25 mars par une équipe sanitaire à bord du bateau. Si les tests, dont les résultats ont été connus cet après-midi, confirment effectivement la contamination au Covid-19, leur état de santé ne nécessite pas à ce stade, d'hospitalisation.

Depuis ces tests, l'ensemble de l'équipage, ainsi que les personnes contaminées (7 cas confirmés et 7 autres cas probables depuis), présentant des symptômes ou qui ont été identifiés comme cas contact (78) sont actuellement confinés dans leur cabine à bord.

Par ailleurs une désinfection générale du navire est en cours. Le système de ventilation des cabines a été modifié pour n'être alimenté qu'avec de l'air en provenance de l'extérieur. L'évolution de la situation à bord du Celebrity Apex est suivie avec attention par les autorités administratives et sanitaires et des mesures seront prises pour permettre un rapatriement vers leur pays d'origine. En attendant, les personnes restent confinées à l'intérieur du bateau.

Service régional de la communication interministérielle